

Nom de la structure : SAMDO ROCHEBELLE	COMPTE-RENDU REUNION N°3	Intitulé de la réunion : CVS
Dates : 05 07 2024	Horaires : 14H30 - 16h30	Animateur : G BORGHERO DIRECTRICE

Participants : Cf. fiche de présence

Lecture du PV du 17 05 2024	<p>La diffusion des Cr des différents CVS se fait : par affichage, par mail envoyé aux familles, aux membres et aux salariés, copie papier distribué aux résidents et sur le Site INTERNET.</p>
	<p>Lors des échanges, Mme BORGHERO rappelle qu'il a été décidé que le CVS se tiendrai tous les mois impairs et une réunion préparatoire des personnes accompagnées avec Françoise ou Rahma du PASA pour recueillir leurs observations et favoriser la parole des personnes accompagnées.</p> <p>Pour les familles, l'affiche qui se trouve à l'accueil est modifiée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les deux adresses mails des deux personnes représentantes des familles sont notées alors qu'avant il y en avait qu'une. - Dans la vitrine dédiée au CVS, l'affiche est modifiée en rajoutant le fait que les classeurs avec les CR des CVS sont dans le bureau de la Directrice. <p style="padding-left: 40px;">Il faut faire un mail pour pouvoir les récupérer et les lire sur place.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nous souhaitons avoir les questions un mois avant pour faire des recherches et apporter des réponses.
Questions des usagers	<p>Q : comment agir sur les nuisances sonores côté route qui gêne certains résidents ? R : Un courrier relevant les faits a été rédigé par une résidente pour appuyer la plainte car plusieurs appels à la Police sont restés sans suite. L'IDEC propose un dépôt de plainte pour permettre de déployer plus de patrouilles de Police sur le secteur. Elle rappellera également les équipes de nuit de ne pas hésiter à contacter les forces de l'ordre si les nuisances devenaient</p>

F. BORGHERO

1/4

	<p>gênantes pour les résidents. Mme La Directrice espère que la fermeture prochaine du « jardin sud » règlera le problème.</p> <p>Q : remarques diverses sur l'organisation des menus.</p> <p>R : Mme Bouscatié, notre Présidente du CVS, apprécie que les cuisines aient entendu son souhait d'avoir plus de poisson au menu. Toutefois elle porte la plainte qu'actuellement il y a trop de saucisses dans le menu. En effet il y a eu un doublon de saucisses frites une semaine avec le PASA. Rahma, représentante des salariés rappelle que ce sont les résidents qui ont choisi le menu du repas thérapeutique et c'est à leur demande qu'elle a fait des saucisses.</p> <p>Mme Bouscatié et Mme Dieu sont très satisfaites</p> <p>Q : Pourquoi les aversions ne sont pas toujours respectées ?</p> <p>R : Les résidents sont interrogés à l'entrée et tout au long de leur accompagnement sur leurs aversions, souhaits. Toutefois, il arrive que certains goûts changent et dans ce cas il convient d'informer les cuisines de ces changements. C'est pourquoi, Mr Moisset, Chef cuisinier, demande à ce que la liste des aversions soit exhaustivement rempli. Mme Gomri K, IDEC rappelle que les changements de texture peuvent être temporaire.</p> <p>Q : Quelles sont les prestations non comprises dans le tarif hébergement ?</p> <p>R : A la demande, des packs d'eau peuvent être livré aux résidents. La facture va directement aux personnes. Mme Bouscatié et Mme Dieu apprécient ce service. Les familles ou tuteurs s'occupent de réapprovisionner les produits d'hygiène de leurs proches. Malgré cela, Rahma rappelle que certains résidents manquent de produits d'hygiène et la résidence les avance gracieusement. Dorénavant ils seront facturés aux personnes.</p>
<p>Questions aux représentants des familles</p>	<p>Aucune questions</p>
<p>Restauration suite : Commission des menus, information de la diététicienne, test sur l'allongement du temps de repas, repas aidé, repas en salle à manger, viande</p>	<p>Mme Marine Ruez, notre diététicienne, a validé la trame des menus printemps/été et automne /hivers 2024. Elle note que l'équilibre alimentaire est bien respecté et propose plus de légumineuses. Mr Moisset réfléchit à introduire des plats à base d'haricots secs comme le « chi con carné ».</p>

<p>Grillée, yaourt bio sans colorants...</p>	<p>Des yaourts bio nature vont être présentés à la place des yaourts aux fruits, des flans et des crèmes au œufs « maison » seront introduits pour le repas du soir. A la demande de certains résidents qui trouvaient le temps du repas de midi trop rapide, les salariés ont essayé d'allonger le temps de service jusqu'à 13h pour laisser le temps aux personnes de finir. L'essai a été un échec car plusieurs résidents n'ont pas apprécié d'attendre et sont partis avant le service du café.</p>
<p>Test du QWIEK up</p>	<p>La Quiek Up, « est un dispositif multifonctionnel de divertissement et de communication destiné aux personnes âgées ou atteintes de démence. Elle a été spécialement conçue pour améliorer la qualité de vie et le bien-être des personnes au sein des établissements de santé avec plusieurs fonctionnalités, comme la projection d'images apaisantes, la diffusion de musiques relaxantes, la projection de films et de vidéos, la lecture d'histoire ». Nous avons pu tester ce dispositif pendant une quinzaine de jours et les retours sont très positifs à la fois du côté résidents, que du côté des familles.</p>
<p>Informations sur l'enquête nationale de prévalence des infections nosocomiales 2024 et la campagne de vaccination pneumocoque et COVID</p>	<p>Le 30 mai dernier l'établissement recevait l'équipe du Service de médecine infectieuse et tropicale, l'Equipe Multidisciplinaire en Antibiothérapie ainsi que l'équipe mobile d'hygiène du CHU de Nîmes pour une après-midi thématique sur le bon usage des antibiotiques mais aussi un point sur les vaccinations. Cet événement marque le point de départ de notre campagne de vaccination anti pneumocoque au sein de l'établissement. Dr Borghero, médecin coordonnateur, souhaite attendre la diffusion sur le marché du nouveau vaccin pour lancer la campagne contre le COVID. L'enquête nationale de Prévalence des infections nosocomiales 2024 a été faite le 12/06/2024. Les résultats sont attendus pour octobre.</p>
<p>Animations, sorties, travaux d'accès, (seuil entrée et terrasses/jardin, point d'eau sur la terrasse...), jardin (déport autorisation en</p>	<p>Seuil d'entrée très apprécié car facilite le passage pour les fauteuils roulants. Une résidente qui aime jardiner est satisfaite d'avoir à disposition un robinet pour arroser.</p>

F. Boulet

3/4

<p>mairie, robinet pour jardinage...)</p>	
<p>La promotion et la prévention de l'autonomie : projet pour le référent APS (Activité Physique Sportive) et nomination du référent chute. Certaines recommandations de bonnes pratiques sont abordés comme le respect de l'intimité (relation sexuelle consentis), respect du refus de traitement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un plan d'action en 2024 est mené pour améliorer la prise en charge des chutes et des résidents multi-chuteurs au sein de l'établissement - Systématisation des formations en interne par les infirmières sur différents sujets : en juin il y a eu l'aide à la prise des traitements pour les aides-soignantes, à venir les troubles de la déglutition et la dénutrition, la gestion du chariot d'urgence et l'utilisation du défibrillateur semi-automatique.
<p>Mise à jour du Plan Bleu 2024 et des Conventions sanitaires</p>	<p>Les points principaux ont été évoqué.</p>
<p>Point sur le CPOM et les fiches actions</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Changement de la cuisine de l'unité protégée en juin 2024 - Rajout de deux climatiseurs en UGP (local serveur et salon) - Deuxième semestre 2024 : remplacement de 6 lits médicalisés et changement de la téléphonie ainsi que du serveur informatique. - 2025 : changement des sols et du mobilier sur les 3 secteur de soins.
<p>Questions diverses</p>	<ul style="list-style-type: none"> - En juin 2024, l'établissement relance un partenariat avec le groupe ERASME. Les actions menées dans le cadre de ce projet nous permettent d'avoir un accompagnement pour sécuriser et optimiser la prise en charge médicamenteuse. - Gestion du linge : le linge délicat va bénéficier d'un temps dédié pour être pris en charge par la lingère. - Les affiches d'information sur les décès aux différents étages est bien apprécié par les résidents. - droit de vote : l'établissement met tout en œuvre pour faciliter le droit de vote. Toutefois une réflexion est faite sur les entrées et la possibilité d'être inscrits dans les bureaux de vote de la commune d'Alès.